



## Lausanne TchoukBall Club

Correspondance: Olivier Renaud - Av. de Milan 28 - 1007 Lausanne  
tél.: (021) 616.67.92 - prof.: (021) 693.27.84



Lausanne, le 19 février 1997

Président de la FSTB  
Torsten REDIES  
Joli-Site 7  
1635 La Tour-de-Trême

Concerne: Proposition de modification du règlement du championnat

Cher Président,

En vue de l'Assemblée des Délégués du 22 mars '97, nous proposons ci-dessous deux modifications du règlement du championnat. Il s'agit d'une formulation des propositions de notre lettre du 12 décembre '96 adressée à la commission technique.

- Remplacer le préambule par:

*Les équipes participant au championnat de Tchoukball pratiqueront ce sport, individuellement et collectivement, dans le sens des principes établis par son fondateur, le Dr. H. Brandt, en harmonie avec la Charte du Tchoukball. Par ailleurs, il est attendu que ces équipes soutiennent le caractère Sport pour tous du Tchoukball, par exemple en participant à des tournois Sport pour tous, des actions de promotion, etc.*

- Remplacer l'article 13 du projet de règlement par les deux articles suivants:

- \* L'équipe recevante fournit un arbitre, un ou deux marqueurs et un chronomètre.
- \* L'équipe recevante dispose de la liberté d'afficher ou non le score pendant la rencontre.

Dans l'attente de te revoir sur un terrain, nous t'envoyons nos meilleures salutations.

Pour le LTBC,

J. Renaud

Olivier Renaud

CORONADO

TchoukBall  
Uni-Neuchâtel  
p.a. Valérie Monnier  
rue des Ouches 1  
2056 Dombresson

FSTB  
p.a. Torsten Redies  
Joli-Site 7  
1635 La Tour-de-Trême

Neuchâtel, le 25 février 1997

Salut Torsten,

Par la présente, le club d'Uni-Neuchâtel, présente 3 propositions relatives au championnat.

Je te prie de les soumettre, à l'assemblée des délégués qui aura lieu le Samedi 23 mars 1997 à Saint-Gall.

1. Afin de permettre aux universitaires de participer à un championnat dès le début, nous proposons que le championnat commence au mois d'octobre et finisse au mois de mars-avril.
2. Pour permettre aux clubs de publier les résultats du championnat, il serait souhaitable que ceux-ci soient disponibles pendant toute la durée du championnat.
3. Le club qui reçoit doit être responsable de l'organisation.  
Si la date doit être modifiée, l'équipe empêchée doit prendre contact avec l'autre équipe afin de fixer un nouveau match. Si ce n'est pas possible l'équipe absente perd par forfait.  
Ainsi le calendrier pourrait être plus ou moins respecté.

Pour le club Tchouk-ball Uni-Neuchâtel  
par sa présidente

Valérie Monnier